

Maison de Retraite de Léon Mauge



67, rue d'Estienne d'Orves

91370 Verrières-le-Buisson

tel : 01.69.81.59.59 | fax : 01.69.30.98.39
ehpad.leon-mauge@orange.fr

Le journal de Léon
www.leonmauge.canalblog.com

AVS AMBULANCES OLLINGER

Transport de personnes

A votre service pour une prise en charge toujours plus humaine et de qualité

Urgence - Dialyses - Rééducation - Consultations - Hospitalisation

Transport en province - Liaison Samu

2 Ambulances - 4 VSL - Toutes distances - Transport assis

Tél : 01 60 19 19 00 - Fax : 01 60 19 39 64

Email : avsambulancesollinger@orange.fr



**1 véhicule de transport de personnes - Toutes distances
(transport privé non médicalisé) - Tarif de Groupe**

7-9 rue Ampère 91430 IGNY

Tél : 09 61 45 94 61 - Fax : 01 60 19 39 64

E-mail: avsambulancesollinger@orange.fr

CHARTRE Léon Maugé

Madame, Monsieur,

Vous êtes bienvenus chez nos aînés.

Pour le respect de chacun et le bon fonctionnement de l'institution, nous nous sommes inscrits dans une philosophie de bienveillance.

Nous nous engageons à :

- rendre la vie agréable et chaleureuse dans ces lieux
- être poli, plaisant, aimable, ouvert et disponible
- respecter la liberté d'expression et de culte, la différence, le handicap
- avoir une écoute attentive de ce qui est dit et exprimé et y répondre
- assurer une bonne hygiène, le bien-être, le confort et la sécurité
- veiller à respecter la pudeur de l'intimité
- entendre, observer et signaler toute souffrance physique et psychique pour mettre en place une démarche commune
- maintenir les habitudes de vie autant que possible
- stimuler les capacités pour préserver ou retrouver l'autonomie
- aider les familles à maintenir les liens avec leurs parents.

Rédigé par l'équipe de soins,

Accompagné par Monsieur Daron, formateur

Validé par la Direction.

Madame, Monsieur,

Le Directeur et le Personnel vous souhaitent la bienvenue dans un cadre agréable, alliant confort et bien-être.

A cet instant où vous devenez notre hôte, sachez que les efforts de tous tendent à vous réserver le meilleur accueil dans l'Etablissement.

La Maison de Retraite est un Etablissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, administré par un Conseil d'Administration (dont le Maire est le Président) et géré par un Directeur.

La représentation des Résidents et des familles est assurée par un Conseil d'Etablissement qui se réunit 2 fois par an.

Cet Etablissement peut accueillir 86 résidents :

- 84 en hébergement permanent
- 2 en hébergement temporaire

L'ouverture en 2012 de « la Maison d'ALOÏS », unité Alzheimer de 12 chambres individuelles de 21 M2 avec douche, permettra d'offrir à tous les Résidents, un encadrement personnalisé adapté à leur maladie. La petite taille de la structure favorisera une prise en charge individualisée dans une organisation familiale.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

- Accès par le RER B, arrêt Antony ou Massy Palaiseau

Bus ligne 196 (Gare d'Antony arrêt Gal Leclerc) ou (Massy-Palaiseau arrêt Maréchal Foch)

- Accès Autoroute A86, sortie Verrières-le-Buisson



PRESENTATION GÉNÉRALE

Créée en 1947 grâce au legs de M. Léon Maugé, Maire de Verrières-le-Buisson, la Maison de Retraite a été entièrement rénovée et inaugurée en juin 1990.

Elle a pour vocation d'admettre des personnes âgées valides, semi-valides et handicapées.

Le parc, spécialement aménagé pour faciliter la promenade des Résidents, offre plusieurs placettes avec bancs ainsi qu'une volière et un sous-bois.



ADMISSION

L'admission est prononcée par le Directeur, après acceptation du dossier, avis médical émis par le Médecin coordonnateur de l'Etablissement lors de la visite médicale.

Le jour de l'admission, le Résident et sa famille sont reçus en fin de matinée par le Directeur.

La famille est invitée à rester pour le déjeuner au restaurant des visiteurs.

A cette occasion, le Chef Cuisinier viendra se présenter.

LA VIE À LA MAISON DE RETRAITE LÉON MAUGÉ

Entrer à la Maison de Retraite, c'est bénéficier des services collectifs : repas équilibrés, entretien du linge, soins, surveillance médicale, loisirs, mais également conserver sa liberté.

Le Résident est libre d'organiser sa journée comme bon lui semble : rester dans sa chambre, se promener ou participer aux différentes activités et sorties. Il est invité à conserver une activité dans la mesure du possible.

Les seules contraintes sont celles qu'impose la vie en communauté.

Un climat de confiance est donc nécessaire. Il suppose la reconnaissance des droits et des devoirs de chacun.

FRAIS D'HÉBERGEMENT

Le prix de journée est voté chaque année par le Conseil d'Administration, puis arrêté par le Président du Conseil Général de l'Essonne.

Le prix de journée comprend deux parties :

- une partie fixe, identique pour tous, comportant les frais d'hôtellerie et de fonctionnement,
- une partie variable, qui prend en compte la dépendance de chacun.

Le prix de journée est à la charge :

- du Résident ou de sa famille,
- de l'aide sociale si les ressources sont insuffisantes; dans ce cas une demande doit être formulée par la famille auprès de la Mairie du domicile.

Les frais de séjour sont réglés mensuellement à terme échu auprès de M. le Percepteur de Bièvres.

Lors de votre admission, vous signerez un *contrat de séjour*, qui vous liera à l'Etablissement pour toute la durée de votre séjour. Vous serez également destinataire du **Règlement de fonctionnement et de la Charte des Droits et Libertés des Personnes Âgées Dépendantes**.



LE CADRE DE VIE

L'Établissement composé de deux bâtiments, regroupe 82 chambres individuelles et 2 chambres doubles, équipées d'une salle d'eau ou d'une salle de douche avec WC, d'un système d'appel, d'une prise de téléphone et de télévision.

Le mobilier, qui est fourni, se compose d'un lit à hauteur variable électrique, d'un chevet, d'une table et d'une chaise, d'un fauteuil de repos, d'une table « adaptable » et d'un placard (étagères-penderie).

Il est possible de recréer son cadre de vie en apportant des objets personnels, petit meuble et décorations sous réserve qu'il soit matériellement possible de les installer dans la chambre.

La Maison de Retraite met à disposition des locaux spécialement aménagés pour le confort :

- un hall d'accueil aménagé en salon de causerie avec un coin télévision,
- une salle d'animation climatisée,
- une salle à manger climatisée, éclairée par les larges baies vitrées d'une verrière donnant sur le parc,
- un coin invité pour les repas familiaux.

Sont également au rez-de-chaussée:

les SERVICES ADMINISTRATIFS,
la Cuisine, la Buanderie-Lingerie.



LE CADRE DE VIE

Au 1er étage

- le bureau du Médecin coordonnateur
- le bureau de l'Infirmière Coordinatrice
- une salle de soins infirmiers
- une salle de bains avec chariot douche

Au 2ème étage

- Un salon de coiffure
- une salle de soins infirmiers
- une salle de bains médicalisée



Au 1er et 2ème étage

- un espace pour l'animation
- une salle à manger climatisée
- deux salles de douche



L'ensemble des étages est desservi par deux ascenseurs et un escalier.

LES REPAS

- Le petit-déjeuner est servi en chambre à partir de 7h45.
- Le déjeuner a lieu à 12h30 en salle à manger et le dîner à 18h30.
- Le goûter est servi à 15h30.

Les menus sont arrêtés en commission composée de Résidents, de membres du personnel des services de soins, du cuisinier ainsi que du chef d'établissement ou de son représentant. Certains régimes alimentaires prescrits médicalement sont assurés.

Le menu de la semaine est affiché dans chaque salle à manger. Tous les trimestres, il est organisé un repas à thème avec animation musicale.

Le Résident a la possibilité d'inviter parents et amis à partager le repas avec lui : les repas sont alors servis dans la salle de restaurant prévue à cet effet.

Le prix des repas est fixé par délibération et les tickets sont en vente au bureau des Admissions du lundi au vendredi. Le service des Cuisines doit être prévenu 48 heures à l'avance.

Le Résident peut également aller déjeuner en famille, il lui suffit de prévenir l'infirmier(e) 48 heures à l'avance.

LE PERSONNEL

L'effectif est composé de 50 agents : Personnel administratif, Infirmières, Aides Soignantes, Agents des Services Hospitaliers, Lingères, Agents Techniques. Il se tient à la disposition du Résident pour son bien-être et son confort au quotidien.

LES SOINS

Chaque Résident a le choix de son médecin traitant et règle ses honoraires.

Le Médecin Coordonnateur titulaire d'une capacité en gériatrie apporte ses compétences au niveau des résidents de l'Ehpad avec pour objectif la qualité de la prise en charge.

Les familles peuvent le rencontrer en prenant rendez-vous.

En cas d'urgence, la nuit, les dimanches ou jours fériés, il est fait appel au médecin de garde, à SOS médecins ou au SAMU. (Ces interventions ne sont pas comprises dans le prix de journée).

Un service de soins infirmiers est effectif de 7h00 à 20h00. Deux aides soignantes sont présentes la nuit.

Quand l'état de santé nécessite un séjour dans un hôpital, le Résident peut conserver sa chambre dans les conditions suivantes :

- Arrêt de la partie dépendance.
- si le Résident acquitte lui-même son séjour, il continue à régler le prix de journée diminué du forfait hospitalier, à partir du 3ème jour.
- s'il existe une prise en charge par l'Aide Sociale, le nombre de jours d'absence pour hospitalisation réglé par le Département est différent selon le département d'origine.

Au-delà de cette période, la Maison de Retraite ne percevant plus de frais de séjour est en droit d'admettre un autre Résident.

PRESTATIONS DIVERSES

Deux fois par semaine, une coiffeuse professionnelle accueille les Résidents au Salon de Coiffure situé au 2ème étage. Cette prestation est à leur charge.

L'entretien du linge et des vêtements est assuré par l'Etablissement. Son coût est inclus dans le prix de journée.

A son entrée, il est demandé au Résident de fournir un trousseau marqué à son nom ainsi que MRLM (abréviation de Maison de Retraite Léon Maugé) en lettres tissées.

Les vêtements fragiles tels que pure laine, thermolactyl,....sont fortement déconseillés.

L'Etablissement décline toute responsabilité en cas de détérioration.



LES LOISIRS - L'ANIMATION

Des activités variées sont proposées chaque jour avec la participation du Service Animation, (un agent à temps complet et un agent à temps partiel) ainsi que des intervenants extérieurs (jeux, peinture, tricot, lecture, musique, loto).

Par ailleurs, un atelier cuisine a lieu une fois par mois ainsi qu'une rencontre inter générationnelle avec les enfants du centre aéré chaque mercredi.

Un potager à hauteur permet aux Résidents, même en fauteuil, de retrouver les joies du jardinage.

Un spectacle est organisé tous les deux mois à l'occasion du rappel des anniversaires des Résidents.

Le journal interne « l'Arbre de Vie », qui paraît semestriellement, est à disposition au Service Animation.

Toutes ces activités sont annoncées par affichage sur les panneaux réservés à cet effet ainsi que sur le blog de la Maison de Retraite.

LES VISITES ET LES SORTIES

Les visites sont autorisées de 13h00 à 20h00.

Les sorties sont libres en dehors des heures de repas. Si le Résident souhaite prendre un ou plusieurs repas à l'extérieur, il doit en avertir les Services Infirmierie et Admissions.

Les sorties d'un ou plusieurs jours, voire même des vacances sont, bien entendu, possibles en fonction de l'état de santé. Il est impératif d'en avertir le Service des Admissions.

SERVICES DIVERS

- Le courrier

Le courrier est distribué chaque jour dans la chambre ou dans la salle à manger. Une Boîte aux lettres est située à l'Accueil où les timbres peuvent être achetés.

- Le téléphone

Une ligne directe est à la disposition de chaque Résident qui doit en acquitter les frais chaque mois.

Si le Résident n'a pas le téléphone dans sa chambre, un point phone à carte est installé, à la disposition de tout public, dans le hall de la Direction.

- Le culte

L'Eglise catholique est située à 500 m de l'Etablissement.

Le culte catholique est célébré chaque mois dans l'Etablissement.

Les Ministres des différentes confessions peuvent rendre visite à la demande des Résidents.

En vigueur, à la Maison de Retraite comme dans l'ensemble des Etablissements Publics Sanitaires et Sociaux, il est rappelé que la distribution de pourboires est interdite.

Afin d'éviter les pertes ou les vols, il est conseillé aux Résidents de ne pas détenir de valeurs dans leur chambre.

Elles doivent être déposées à la Direction, qui les transmettra au Trésor Public.

La Direction ne saurait être tenue responsable des valeurs qui ne lui auraient pas été confiées.

Pour des raisons d'hygiène collective, les animaux de compagnie ne peuvent être acceptés.



Partenaire de référence en restauration
et services des établissements de santé
et résidences pour personnes âgées.

Avenance Enseignement et Santé
Direction Régionale Santé Ile-de-France
15, avenue Paul Doumer
92508 Rueil Malmaison Cedex
Tél. 01 47 16 52 48 - Fax. 01 47 16 51 39
www.elior.com

Partout où la vie a du goût **Elixir**

La pharmacie...

...parce que la santé sera toujours une affaire de professionnels



Cet espace est offert par la pharmacie de l'établissement

LE LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE

Des professionnels au service de votre santé

- Bilan métabolique
- Bilan ionique
- Bilan pré opératoire
- Bilan cardiaque
- Bilan de coagulation...



Espace offert par le laboratoire de biologie médicale de l'établissement

l'expression
de votre savoir-faire

anett
ANETT Ile de France
18 avenue de la Chaux Blanche - ZI
91198 Les GENEVILLIERS DES BAINS
Tél 01 69 44 42 21
www.anett.fr

SOCIÉTÉ CREATIV' GARDEN

Etude Conseil Création & Ornementation



Parc & Jardins

Terrasses & Balcons

WWW.CREATIVGARDEN.COM
Osmont Stéphane - Jardinier Paysagiste D.E
76 bis rue du G. Leclerc - 78380 Bougival
tél: 01 39 69 60 99 fax: 01 39 18 28 33
Email: osmont.paysagiste@wanadoo.fr

Conseil, Installation, Dépannage

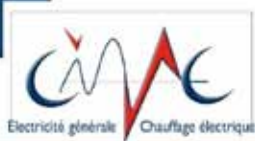
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

Pour nous contacter :

01 69 20 36 08

CIME SAS
ZA des Gardes
Route des Gardes
91370 Verrières le Buisson



Tous droits réservés. Ce livret d'accueil ne peut en aucune manière être reproduit en tout ou partie, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation par écrit de la Société REFLEX SANTE. Toute reproduction même photocopie du livret est strictement interdite. Violation des droits de propriété intellectuelle (Mars 2010)

SARL REFLEX SANTE - 1 bis ruisseau Morice 33500 Lalande de Pomerol
tél: 05 57 74 21 52 - Fax: 05 40 00 70 60 - www.reflex-sante.fr



Création graphique et mise en page - SARL PRODUCTIVE - tél: 05 57 84 56 60
information@productive.fr - www.productive.fr

